

L'association VIGIK dévoile le nom de la future version du système de contrôle d'accès destiné aux professionnels



Face aux nouveaux modes de vie (livraison à domicile, services à la personne, location saisonnière, co-working...) qui multiplient le nombre de professionnels ayant besoin d'accéder aux parties communes d'un immeuble, l'association VIGIK® œuvre avec les industriels, en concertation avec les utilisateurs (gestionnaire d'immeuble, syndic de copropriété, opérateurs ou prestataires de services...) pour faire évoluer le système de contrôle d'accès des professionnels VIGIK® en VIGIK+®.

Des bénéfices indéniables pour tous :

Pour les copropriétaires et les gestionnaires d'immeuble :

- plus de **souplesse**
- plus de **sécurité** dans la **gestion des accès** ;

Pour les résidents de l'immeuble :

- plus de **services**
- plus de **sérénité** pour les **résidents** de l'immeuble.

Plus d'informations à suivre prochainement !

À propos de l'Association VIGIK®

Association régie par la Loi de 1901

Siège social 18 rue Pasquier • 75008 Paris

Bureaux et Correspondance c/o CERTEX • 31 rue du Rocher • 75008 Paris

SIRET 523.542.090.00015

Tél : 01 42 93 56 10 • Courriel : contact.support@vigik.com